



BOUNDARIES OF THE CENTRAL, INNER URBAN, SUBURBAN AND RURAL AREAS

LIMITES DES SECTEURS CENTRAL, CENTRE-VILLE, SUBURBAIN ET RURAL

AREA / SECTEUR A Central Area (as per Official Plan)
Secteur central (selon le Plan officiel)

AREA / SECTEUR B Bounded by Ottawa River, Britannia, Carling, both sides of Pinecrest, Baseline, Heron, both sides of Riverside, Brookfield, Airport, both sides of Walkley, Russell, both sides of St. Laurent, Ogilvie, Aviation, both sides of Montreal and of Blair; excludes Rockcliffe Park

Délimitée par la Rivière des Outaouais, les rues Britannia, Carling, les deux côtés de la rue Pinecrest, par les rues Baseline, Heron, les deux côtés de la rue Riverside, par les rues Brookfield, Airport, les deux côtés de la rue Walkley, par la rue Russell, par les deux côtés de St. Laurent, par les rues Ogilvie, Aviation, par les deux côtés des rues Montreal et Blair; Rockcliffe Park en est exclu.

AREA / SECTEUR C Urban and Greenbelt Area (Exempting Area A and Area B)
Secteur urbain et de la Ceinture de verdure (sauf les aires A et B)

AREA / SECTEUR D Rural Area
Secteur rural

This is **SCHEDULE 1** to Zoning By-law 2008-250

ANNEXE 1 au Règlement de zonage no 2008-250



NOT TO SCALE / NON À L'ÉCHELLE

